

bill et selon laquelle la construction de cette ligne ferroviaire doit être entreprise dans un délai de deux ans et terminée dans un délai de cinq ans, autrement la compagnie doit redemander une charte pour tout embranchement de plus de 20 milles.

La demande ne provient pas d'une petite compagnie qui aurait commis une erreur ou qui était dans l'ignorance. J'en suis sûr, ce chemin de fer dispose de conseillers émérites qui sont en mesure de le renseigner sur les possibilités du projet. Je suis sûr qu'il admettra, à la suite de la lutte qui a eu lieu pendant la campagne électorale qu'il n'y aura vraisemblablement pas d'usine de pâte dans la région dans un avenir prévisible. Je parle du point de vue politique. Il semblé y avoir dans la région deux façons d'envisager le problème qui est réglé apparemment du moins dans l'immédiat.

Aucune institution financière du Canada n'autoriserait des investissements dans une usine de pâtes et papiers à l'heure actuelle à moins d'avoir perdu la boule. Les seules personnes que je puisse mettre dans cette catégorie, c'est le ministère de l'Expansion économique régionale qui continue à favoriser l'expansion de certaines régions alors que dans tout le pays il y a d'importantes mises à pied dans les papeteries. Les débouchés pour notre production de pâtes et papiers sont insuffisants à l'heure actuelle et, à part le ministère de l'Expansion économique régionale, personne ne considérerait des projets semblables.

Je suis persuadé que le Canadien Pacifique connaît ces problèmes. Pour être juste à l'égard de l'auteur de cette motion, monsieur l'Orateur, j'aurais cru qu'on l'aurait informé de l'intention du chemin de fer de retirer le bill et, au besoin de le représenter plus tard. Ce projet de loi n'a plus de raison d'être.

**M. Cadieu:** Qu'en savez-vous?

**M. Peters:** Le député de Meadow Lake (M. Cadieu) me demande ce que j'en sais. Lorsqu'on a demandé ce bill, une campagne se menait sur une grande échelle dans la région en faveur de la création d'une usine de pâtes et papier par la société Athabasca Forest Industries Ltd. Le député sait aussi bien que moi que, tant que ce projet avançait à une allure raisonnable, la société ferroviaire devait lancer un programme parallèle pour réunir les fonds et répondre aux obligations juridiques que nécessitait la construction d'un embranchement.

Je ne veux pas dire que la décision sera prise, ni que nous ne manquerons pas de pâte à papier d'ici deux ans ou que, d'ici deux ans, les besoins de papier sur les marchés internationaux n'augmenteront pas. Tout ce que je veux dire c'est que la construction d'un embranchement ferroviaire doit se faire parallèlement à celle de l'usine de pâtes et papier. Si aucun développement ne se manifeste dans l'industrie, il n'y a pas besoin de créer cette ligne. Le député de Meadow Lake ne niera pas, j'en suis sûr, que si nous adoptons le bill, la ligne devra démarrer d'ici deux ans et elle devra être terminée dans cinq ans. Si l'usine de pâtes et papier est la seule justification à la création de cet embranchement, il est clair qu'il n'y gagnera rien car il n'y aura aucun train pour emprunter cette ligne. Au nom de l'économie et du bon sens, il en conviendra.

Si le projet d'embranchement est abandonné, et je crois savoir que c'est ce qui est prévu, j'exhorterais le député de Meadow Lake à dire à la Chambre s'il y a d'autres aménagements industriels qui pourraient être desservis par la ligne de raccord. Dans l'explication du bill, il est précisé que l'objectif de la création de ces 62 milles de ligne c'est «afin de desservir une usine de pâtes et papier que doit

[M. Peters.]

construire l'Athabasca Forest Industries Ltd.» Rien n'a été mentionné sur la desserte de l'élevateur dans cette région, et je ne connais pas l'endroit où il se trouve. Je dois me servir des renseignements que je possède.

• (5.20 p.m.)

Le gouvernement de la Saskatchewan a fait plusieurs déclarations à ce sujet. Il a mentionné qu'il examinerait de nouveau la question des approvisionnements et du succès possible des propositions du bill. Des études pertinentes seront entreprises, et la question ne sera pas examinée tant qu'elles ne seront pas terminées.

Je prétends que la Chambre ne devrait pas étudier ce bill sans aucun contexte. Nous ignorons si cet embranchement est possible. En l'occurrence, nous devrions nous occuper d'autres mesures législatives manifestement plus actuelles et opportunes.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Avant de donner la parole au député de Meadow Lake (M. Cadieu), je dois faire connaître à la Chambre, en conformité de l'article 40 du Règlement, les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir: le député de Halifax-East Hants (M. McCleave)—La sécurité nationale—La rémunération du groupe spécial; le député de Broadview (M. Gilbert)—Le Canadien National—Toronto—Le «Metro Development Centre»—Le projet de démolition de la gare Union; le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath)—L'expansion économique régionale—Le rapport du Conseil de développement de la région atlantique—La mise en œuvre des recommandations.

## BILLS PRIVÉS

### LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Jerome (au nom de M. Sulatycky) portant que le bill S-21, loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des transports et des communications.

**M. A. C. Cadieu (Meadow Lake):** Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de parler sur ce bill. J'espérais qu'on le retirerait. Sauf erreur, la transaction pour l'usine de pâtes et papier en question entre le gouvernement de la Saskatchewan et la firme Parsons et Whitmore n'était pas terminée ou n'avait pas encore été conclue lorsque le gouvernement fut défait. Je crois comprendre que le gouvernement actuel de la Saskatchewan négocie toujours avec Parsons et Whitmore et si la ligne ferroviaire n'est pas construite d'ici deux ans, on ne prendra pas en considération la proposition. Je ne crois pas que nous devrions perdre le temps de la Chambre en ce moment pour discuter de cette question. Nous ne savons pas si tous les intéressés se rencontreront et si cette ligne sera construite.